

FICHE DE POSTE

POLICIER MUNICIPAL

NOM / PRÉNOM :

GRADE / CATEGORIE : C

INTITULÉ DU POSTE : policier municipal

NATURE DU POSTE : police

EFFECTIF DU SERVICE : 2

POSITIONNEMENT DE L'AGENT : sous la responsabilité du Directeur Général des Services

ENCADREMENT : 1 A.S.V.P.

RELATIONS PROFESSIONNELLES : les usagers, tous les services de la collectivité et la gendarmerie

DEFINITION : Exerce des missions de prévention. Maintien le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Assure une mission de proximité et de conciliation avec la population.

MISSIONS PRINCIPALES

- Police administrative

Recensement militaire

Assurer la sécurité des riverains (aux abords des écoles, nuisances sonores, ...) – verbalisation

Agrément pour intervenir en cas d'infraction urbaine

- Pouvoir de police du maire/veille à l'exécution des décisions du Maire

Gestion des Etablissements Recevant du Public

Gestion des occupations du domaine public (manifestations/travaux)

Enquêtes publiques

Risques majeurs

- Police funéraire
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels (événements, procès verbaux, arrêtés concernant l'occupation du domaine public)
- Veille réglementaire : code de la route et de la voirie routière, circulation, stationnement
- Gestion de la régie d'Etat, des amendes forfaitaires et des consignations
- Suivre l'évolution des textes législatifs et réglementaires

- Porter assistance à des usagers en difficulté

MISSIONS SECONDAIRES

Organisation de la fête patronale annuelle et de la cavalcade bisannuelle

Cérémonies patriotiques

Gestion de l'affichage public

Chiens dangereux

Gérer le service des objets trouvés

Effectuer le port de plis revêtant un caractère officiel

Tenue de la régie du marché

Afin d'assurer la continuité et les missions de son service, chaque agent peut être amené à intervenir dans le champ de compétences auquel il appartient.

CONTRAINTE LIÉE AU SERVICE

Travail de bureau et nombreux déplacements à l'extérieur, par tous les temps

Horaires irréguliers avec amplitude variable

Rythme de travail variable en fonction des événements

COMPÉTENCES ET APTITUDES REQUISES

Bonne condition physique recommandée

Très grande disponibilité et autonomie

Respect de la déontologie, sens du service public et des relations avec le public

Exercice soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation continue

Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire

Permis de conduire nécessaire

Grande adaptabilité à la diversité des publics concernés

Fait à Nogent, le 30 mars 2018

Policier Municipal

Monsieur Stéphane DOLÉGEAL
Directeur Général des Services